



ARCENS - INFOS

4ème TRIMESTRE 2016

Octobre 2016 :

- **Le 22 octobre**, la compagnie «Les Gais Lurons» a joué pour la première fois la pièce de théâtre «La Vie d'un PDG». Cette comédie a été très appréciée par la centaine de personnes présentes. La gaieté était au rendez vous, et, comme d'habitude, la troupe d'acteurs a partagé un bon moment avec le public.



- **Le 27 octobre**, Le Club des Bons Vivants, s'est réuni pour partager le repas d'automne. Au menu une daube de chevreuil, cuisinée par le boucher du village. Une trentaine d'adhérents ont participé à cette sympathique journée. Monsieur Valette Michel a profité de ce repas pour rappeler que toutes les personnes de plus de soixante ans sont les bienvenues au club.



- **Le 31 octobre**, «HALLOWEEN» est fêté par les grands et les petits. Dès la tombée de la nuit les sorcières et autres épouvantails sont partis frapper aux portes à la recherche des friandises. Les villageois ont pu apprécier leurs fantasmagoriques costumes. Tout ce petit monde crapahutait allégrement dans les rues du village.



Novembre 2016:

- **Le 5 novembre**, Le Comité des Fêtes a organisé son repas automnal, préparé par la boucherie PERRICHET. La cinquantaine de personnes présentes a profité des produits locaux et s'est bien divertie dans une belle ambiance.



- **Le 9 novembre**, Prémices de l'hiver, qui s'invite sur la pointe des pieds avec l'apparition des premières neiges. Tout le monde a été surpris dès le réveil. Les services techniques de la mairie ont travaillé au bon état des rues du village.



- **11 novembre**, En mémoire à nos soldats, la cérémonie au monument aux morts s'est déroulée en présence des associations des Anciens Combattants, prisonniers de guerre et des Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie. Une gerbe a été déposée par Monsieur le Maire et un enfant du village. Également la tombe de Monsieur Remy ROURE, homme de lettres, ancien combattant et grand résistant, décédé depuis cinquante ans, a été fleurie.



- **Les 26 et 27 novembre**, Un marché de Noël a été organisé par l'Association de l'Ombre à la Lumière à la salle polyvalente. Une vingtaine d'artisans ont fait apprécier leurs créations aux nombreux visiteurs.



-Décembre 2016 :

- **Le 7 décembre**, Monsieur le Maire et les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont porté les colis de Noël aux onze aînés de la commune résidant à la maison de retraite «La Cerreno». Un goûter avec les animatrices a clôturé cette après-midi festive.

Les 70 ans et plus avaient le choix entre un colis (52 colis) ou un repas qui a eu lieu le vendredi 16 décembre au chalet des Cévennes avec une participation de 30 personnes.



- **Le 15 décembre**, le spectacle «Ombres et mîmes» imaginé et réalisé par les enfants de l'école, aidés par leur institutrice et l'assistante maternelle, a été présenté aux familles, aux élus et aux bénévoles du péricolaire. Un apéritif dînatoire préparé et offert par les parents d'élèves a clôturé cette belle représentation.



- **Le 17 décembre**, L'arbre de Noël de la Communauté de Communes Val'Eyrieux a eu lieu à la salle polyvalente d'Arcens. Pour cette première, une centaine de personnes, personnel et familles, ont participé à cette soirée où le Père Noël a distribué les colis aux enfants. Un buffet a clôturé cette manifestation.



- **Le 31 décembre**, le réveillon de la Saint Sylvestre, organisé par le Comité des Fêtes, a été formidablement accueilli, comme à son habitude. Les nombreux fêtards ont dansé jusqu'au bout de la nuit en attendant la soupe à l'oignon qui a clôturé cette soirée.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

- **Le 7 novembre**, Création d'un Club Photo à Arcens. dont le siège social se situe à Mayas chez Monsieur Guy Reynaud qui a été élu président.

- **Le 18 novembre**, Création d'une association sur la commune, dont le siège social est à Mons. Il s'agit du pôle « Haroun-Tazieff en Vivarais-Velay». Le projet de cette association présente un enjeu certain par rapport à la reconduction en 2018 du label Géoparc Mondial de l'Unesco des Monts d'Ardèche.

Recensement de la population d'Arcens en 2017, cette action est utile, sûre et simple. Elle détermine la population officielle de chaque commune. Monsieur Jean Louis DEBARD a été recruté pour cette mission du 19 Janvier au 18 Février 2017 inclus. Cette consultation est obligatoire sur chaque foyer. On souhaite que vous lui réserviez un bon accueil.

ETAT CIVIL:

Mariages :

- Le 19 novembre Madame Françoise BOLDIN et de Monsieur Miziam CHABANE ont été unis par les liens du mariage par l'adjoint au Maire, Monsieur Michel VALETTE.

Décès:

- Le 24 novembre est décédée à la maison de retraite de l'hôpital du Cheylard Madame Maire Julie COLLANGE à l'âge de 93 ans.

Dates à retenir :

- **Le 6 janvier**, Monsieur le Maire présente ses vœux à la population en salle polyvalente à 18 h.

- **Le 13 janvier**, *réunion du Conseil Municipal à 18 h.*



RECENSEMENT
de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

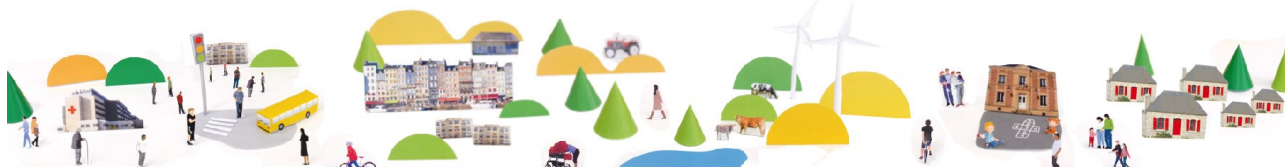
C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune